

MASTER EN SCIENCES SOCIALES (MA ScS)

Pilier principal Migration et citoyenneté	90 ECTS			
30 ECTS du tronc commun, 30 ECTS dans le pilier, 30 ECTS du mémoire	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ	30			
Introduction aux études des migrations : Au-delà de la cohésion sociale (oblig.) (min. 20 ECTS)				
<i>Les contemporains de la migration (D'Amato)</i>	5	A	2	éval. int.
<i>Les contemporains de la citoyenneté (D'Amato)</i>	5	P	2	éval. int.
<i>Démocratie, populisme et les droits de l'homme (D'Amato)</i>	5	A	2	éval. int.
<i>Cours obligatoire: Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté (D'Amato/Achermann)</i>	5	P	2	EX.E2H
<i>Droit des migrations I (cours de base) (Nguyen)</i>	5	P	4	EX.O15'
<i>Droit des migrations III (droits humains) (Amarelle)</i>	5	P	2	EX.O15'
<i>Théories sociales transnationales (Dahinden)</i>	5	A	2	EX.O15'
<i>Géographie des migrations (Piguet)</i>	5	A	2	EX.O15'
<i>Séminaire interdisciplinaire « Migrations forcées et aide humanitaire » (Fresia/Piguet) (voir note 1)</i>	5	P	2	éval. int.
<i>Analyse comparative des Etats providences et des politiques d'insertion (1 an sur 2, se donnera au semestre de printemps 2012) (Suter)</i>	5	P	2	éval. int.
<i>Démographies et changements sociétaux (Wanner)</i>	5	A	2	éval. int.
<i>La migration irrégulière et les « sans papiers » (Achermann)</i>	5	P	2	éval. int.
<i>Séminaire interdisciplinaire « Migration et sécurité : perspectives du droit et des sciences sociales » (A. Achermann, Ch. Achermann, Amarelle, Progin-Theuerkauf)</i>	5	A	2	éval. int.
<i>Séminaire interdisciplinaire: Religion comme ressource (Zittoun/Dahinden)</i>	5	P	2	éval. int.
<i>Cours à choix de 5 ECTS dans le programme MA</i>	5	A + P	2	selon ens.
Méthodes d'analyse empirique (oblig.) (min. 10 ECTS)				
<i>Méthodes de recherches qualitatives en sciences sociales (TC) (prérequis : cours d'introduction aux méthodes qualitatives BA) (Dahinden)</i>	10	A + P	2	éval. int.
<i>Analyse quantitative des transformations sociales I (TC) (prérequis : Statistique I et II ou équivalent) (Voll)</i>	5	A	2	éval. int.
<i>Analyse quantitative des transformations sociales II (prérequis : Analyse quantitative des transformations sociales I) (TC) (Voll)</i>	5	P	2	éval. int.
<i>Autres séminaires de méthodes (TC)</i>	10	A + P	2	éval. int.
<i>Colloque des mémorants (D'Amato/ Achermann) (voir note 2)</i>	-	A + P	2	éval. int.
2^{ème} année				
MEMOIRE	30			
Mémoire (voir note 3)				
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)	30			
L'étudiant-e complète son tronc commun de manière à obtenir au total: <ul style="list-style-type: none"> ○ 15 ECTS en "cours transversaux: Concepts et notions" ○ 10 ECTS en "méthodes" ○ 5 ECTS en "séminaires interdisciplinaires" 				
Total 1ère et 2ème année	90			
Pilier principal Migration et citoyenneté	60 ECTS			

10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans l'orientation, 30 ECTS du mémoire	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ	20			
2 cours à choix à 5 ECTS en « Introduction aux études des migrations : Au-delà de la cohésion sociale »	10			selon ens.
2 cours à choix à 5 ECTS en « Méthodes d'analyse empirique »	10			selon ens.
MEMOIRE	30			
Mémoire (voir note 2)				
TRONC COMMUN (cf. plan d'études du tronc commun)	10			
10 ECTS à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)	10			selon ens.
Total 1ère et 2ème année	60			

Pilier secondaire Migration et citoyenneté	30 ECTS			
10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans l'orientation	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>1ère et 2ème année</i>				
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ	20			
2 cours à choix à 5 ECTS en « Introduction aux études des migrations : Au-delà de la cohésion sociale »	10	A ou P		selon ens.
2 cours à choix à 5 ECTS en « Méthodes d'analyse empirique »	10	A ou P		selon ens.
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)	10			
10 crédits à choix en Cours transversaux et/ou Méthodes et/ou Séminaires interdisciplinaires)	10	A ou P		selon ens.
Total 1ère et 2ème année	30			

Remarques générales sur le master ScS et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS

- Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Sociologie et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. sociologie) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. histoire / philosophie).
- Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.
- D'entente avec le ou la responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.
- Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec le ou la responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage
- Crédits libres orientés: il est possible de faire valoriser un cours (au maximum 5 crédits) pris dans une autre Université suisse (ainsi que dans l'IUKB (Master en tourisme: <http://www.iukb.ch/?id=222>). Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

Note 1

Le nombre de participant-e-s à ce séminaire est limité. Priorité sera donnée aux personnes ayant validé le cours de géographie des migrations ou le cours d'anthropologie du développement.

Note 2

Fréquence de l'enseignement : 1 fois par mois.

Note 3

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorants) sont à définir en accord avec le/la directeur/trice, en principe au début du 2ème semestre du MA.